

# Commune de MOULIS

## BULLETIN MUNICIPAL N° 46

### MARS - AVRIL 2017

Tél : 05 61 66 02 57  
Fax : 05 61 66 19 76

Site : <http://moulis.pays-couserans.fr>  
Mel : [mairie.moulis@wanadoo.fr](mailto:mairie.moulis@wanadoo.fr)

Site AMA : Association des Maires d'Ariège  
[portaildescommunes.cg09.fr](http://portaildescommunes.cg09.fr)

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET BUDGET PRIMITIF 2017

#### approuvés à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 19 avril 2017

C.A 2016	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats report.	100 952,45	-	-	224 196,98	100 952,45	224 196,98
Opérations de l'ex	147373,75	72 522,37	499 804,90	661 169,06	647 178,65	733 691,43
<b>TOTAL</b>	<b>248 326,20</b>	<b>72 522,37</b>	<b>499 804,90</b>	<b>885 366,04</b>	<b>748 131,10</b>	<b>957 888,41</b>
Résultat de clôt.	175 803,83	-	-	385 561,14	-	209 757,31
Restes à réaliser	777 194,00	797 339,00	-	-	777 194,00	797 339,00
Total cumulé	952 997,83	797 339,00	-	385 561,14	777 194,00	1 007 096,31
<b>RES. DEFINITIF</b>	<b>155 659,00</b>		<b>175 803,83</b>	<b>385 561,14</b>		<b>229 902,00</b>

#### B.P 2017 - FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
11	Charges générales	200 500	70	Produits et services	41 205
12	Charges de personnel	262 130	73	Impôts et taxes	276 341
65	Autres charges gestion courante	48 790	74	Dotations, subventions, participations	184 500
66	Charges financières	5 600	75	Autres produits g. courante	34 000
67	Intérêts moratoires	400	76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues	8 000	77	Produits exceptionnels	5 200
014	Prélèvement GIR	32 965			
023	Transfert à la section invest.	278 523	013	Atténuation de charges	68 800
042	Transfert entre sections	12 980	042	Transfert entre sections	10 000
			002	Excédent reporté	229 902
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>849 948</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>849 948</b>

#### B.P 2017 - INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
001	Déficit d'investissement	175 803	001	Excédent d'invest.	-
204	Subvention d'équipement	10 200	1068	Affectation de résultat	155 659
16	Emprunt remb. capital...	111 019	21	Transfert de la sect. Fonct	278 583
202	Immobilisations incorp.	9 350	10	Dotations fonds divers	24 865
21	Immobilisations corp.	58 800	13	Subventions attendues	
23	Immobilisations en cours	2313 65 777	16	Emprunts et dettes assim.	120 000
		2315 163 150		Dépôts de garantie loyers	1 867
040	Trans. entre sections (régie)	10 000	040	Transfert entre sections	12 980
045	Opérations sous mandat	114 577	045	Opérations sous mandat	114 577
020	Dépenses imprévues	10 000	024	Cessions d'immobilisation	
RAR	Restes à réaliser	777 194	RAR	Restes à réaliser	797 339
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>1 505 870</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 505 870</b>

#### TAUX DES 4 TAXES

+ 0,5 %	2016	2017
HABITATION	11.24%	11,30%
FONCIER BATI	13.14%	13,21%
FONCIER NON BATI	34.04%	34,21%
CONTR. FONC. DES ENTREPRISES	26.31%	26,44%

## DOTATIONS REÇUES DE L'ETAT

2012	175 811
2013	177 367
2014	171 579
2015	147 020
2016	136 623
2017	134 801



## SUBVENTIONS 2017

12 400 €

Patrimoine moulisien 3 100€ (dont 600€ de location chapiteau) / Comité des fêtes de Moulis : 2 200€ / Comité des fêtes d'Aubert 2 000€\* (plus location chapiteau ≤ 600€) / Coopérative scolaire : 1 350€ / Parents d'élèves : 600€ / Bouge avec Moulis : 600€ / ACCA : 400€ / Jazz Session : 250€ / Gym'Moulis : 200€\* / Pastous et Pastouretos : 250€ / Art'Pulsion : 200€ / Ecole de Musique : 150€ / Lez'Country : 100€ / Autrefois le Couserans : 100€ / Transhumances en Bethmale : 100€ / Eth Ostau Commengès : 100€ / APPR de la Mine de Salau : 100€ / Lez'Art et Buis'Son : gratuité de la salle pour les soirées musicales du dernier vendredi de chaque mois.

\*sous conditions

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commémoration de la victoire de 1945 aura lieu lundi 8 mai. Le rassemblement du cortège est prévu devant la mairie à 11h30. Les enfants et leurs enseignantes sont invités à participer à cette manifestation du souvenir animée par la chorale des **Pastous et Pastouretos**. Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

## BALADE GOURMANDE DES MAGINETTES

**SAMEDI 17 JUIN** : Balade sous les étoiles, arrêts gourmands, animation musicale. Départ et retour salle polyvalente. Chaussures de marche et lampe frontale. Inscriptions **Bouge avec Moulis** : 06.71.46.17.80 / 07.82.75.23.18

## JOURNÉES DU MARBRE



Pour faciliter la convivialité autour de la Salle du Moulin, fin juillet/début août, les membres de l'association **Patrimoine moulisien**

recherchent vieilles tables et chaises qu'ils repeindront si besoin. Recherche également de « **pegader** » marquage des ovins, contacter Brigitte au 06.82.38.80.97

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

S'inscrire en mairie pour les 22 et 23 mai

## TRANSHUMANCES en BETHMALE

**SAMEDI 3 JUIN**, venez accueillir les chevaux puis les moutons près de la salle polyvalente aux alentours de 9h.

La Municipalité offre le casse-croûte matinal puis le verre de l'amitié précédant le repas.



Se rapprocher du secrétariat de mairie 05.61.66.02.57 pour **s'inscrire au repas de midi concocté par le Comité des fêtes de Moulis** : **Crudités, grillades, fromage et dessert.**

## ASSAINISSEMENT-PLUVIAL-VOIRIE

Les entreprises s'activent dans les rues de Moulis, **prévoyez toujours une réserve d'eau en cas de coupure...** Les travaux de la station d'épuration débiteront mi-mai. Des difficultés certaines pour emprunter le chemin de Lurs jusqu'à fin mai.



## AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR D'AUBERT

Une 1<sup>ère</sup> réunion d'information a eu lieu jeudi 20 avril, les deux techniciens présents soumettront au Conseil Départemental les propositions émises par le public en ce qui concerne la création d'un rond-point. Une semaine après, vers midi au Pont de Bader, on a pu constater, une fois de plus, les risques encourus par les personnes voulant tourner à gauche sur la RD 618...

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

84,52 % de votants au 1<sup>er</sup> tour.

RDV 8h/19h dimanche 7 mai pour le 2<sup>e</sup> tour.

## INSCRIPTIONS à l'ÉCOLE

Dès à présent, inscrivez EN MAIRIE votre enfant pour la rentrée du 4 septembre 2017. Livret de famille, carnet de santé et justificatif de domicile.

## EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES

**scolarisation le MATIN UNIQUEMENT des TOUT PETITS nés en 2015**

sous DEUX CONDITIONS

- que l'enfant ait 2 ans révolus au 4/09/2017
- que l'enfant soit « propre » (plus de couche à l'école...)

## INITIATION AUX 1ers SECOURS

VENDREDI 2 JUIN à 18h salle polyvalente

## SOIRÉE ESPAGNOLE

Le 1<sup>er</sup> JUILLET par l'Association des parents d'élèves